

Al-watwan

22^e année. Hebdomadaire N° 998/999 du 29 juin au 05 juillet 2007. Prix/Comores : 300Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Mohamed Boudouri

Le spectaculaire volte-face de l'Ua

La délégation ministérielle des pays de la région conduite la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Dlamini-Zuma, a été dépêchée aux Comores, selon un mandat "prédéfini", "de signifier à la rébellion anjouanaise les recommandations de la réunion de l'Union africaine tenue au Cap Town" (Lire page 2). La tenue des élections libres sur l'île de Ndzuwani "sous

supervision du gouvernement de l'Union et des forces de sécurisation de l'Union africaine", a été son principal objectif. Après être entrée en discussion avec M. Bacar, elle repart après avoir conforté ce dernier dans ses habits de victime éplorée et écarte l'idée d'un débarquement militaire et demande un complément d'information. Les autorités comoriennes n'y ont pas allé par quatre chemins : "la délégation n'a obtenu

aucun engagement concret des autorités auto-proclamées. De retour à Moroni et à la surprise générale, la délégation conseille, au gouvernement de l'Union "de rouvrir les négociations", avec les autorités de l'île de Ndzuwani et invite "les deux parties comoriennes à Pretoria pour entamer un cycle de négociation".

La délégation ministérielle de l'Union africaine (Ua), conduite par la ministre sud-africaine des Affaires étrangères Dlamini-Zuma, a rencontré à Ndzuwani, le colonel Mohamed

Bacar pour lui signifier "d'annuler les résultats des élections tenue dans l'île le 10 juin, et se conformer au décret du président de l'Union les reportant pour des raisons de sécurité". Selon toute vraisemblance, la

délégation n'a obtenu "aucun engagement concret des autorités auto-proclamées. De retour à Moroni et à la surprise générale, la délégation conseille, au gouvernement de l'Union "de rouvrir les négociations", avec les autorités de l'île de Ndzuwani et invite "les deux parties comoriennes à Pretoria pour entamer un cycle de négociation".

Après cet incroyable revirement, le directeur de cabinet du président de l'Union, chargé de la Défense et de la Sécurité, Mohamed Dossar, n'y va pas par quatre chemins : "la délégation de l'Ua avait mission de faciliter la tenue des élections dans l'île d'Anjouan dans des conditions de sécurité et de paix, comme ce fut le cas dans les deux îles de Ngazidja et de Mwali. Nous ne pensons pas que cela nécessite une réunion à

Pretoria". Plus tard, il devait préciser : "nous avons fait comprendre à Zuma que nous ne souhaitons pas que les négociations traînent en longueur". Aux yeux de l'Ua, cependant, le recours à la force pour écarter au pouvoir les autorités auto-proclamées de l'île n'est plus à l'ordre du jour.

"Heures comptées"

La délégation conduite par la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, a même conforté le colonel Mohamed Bacar dans ses habits de victime éplorée. Il n'est plus considéré par l'Union africaine, comme un rebelle, mais une autorité avec qui, il faut impérativement négocier.

En s'adressant à la nation, le dimanche 17 juin, deux jours avant la réunion du Cap en Afrique du sud, le président Ahmed Abdallah Sambi ne s'était pas trompé en affirmant : "les heures de Mohamed Bacar sont comptées".

"L'utilisation de la force, dit-il, n'est pas seulement une option retenue par l'Union des Comores, mais aussi par la communauté internationale et les pays amis qui ont reconnu qu'aucune

négociation n'est possible avec Mohamed Bacar". La réunion des pays de la région (Afrique du sud, Tanzanie, Mozambique, Madagascar, Maurice, Seychelles) tenue au Cap en Afrique du sud emboîtera le pas au discours tranché du président de la République. La haute teneur du communiqué du Cap du 19 juin ne lui démentira pas.

Le lendemain de ce discours important, le ministre de l'Information de l'Union en charge des élections, Madi Ali, ira dans le même sens en affirmant : "nous attendons impatientement la transformation du mandat des forces de sécurisation des élections de l'Union africaine en forces d'intervention, pour mater la rébellion de Mohamed Bacar et désarmer ses milices".

Le vice-président de l'Union, Idi Nadhoim, qui se trouvait au même moment à Addis Abeba, pour plaider la cause comorienne, obtiendra de l'Union Africaine la promesse "d'activer les procédures de transformation du mandat des forces de sécurisation des élections en force de maintien de l'ordre".

Lire la suite page 3



Au premier plan, Mme Zuma

Les lois de la discorde ?

La peur que la population eût été trompée par tous ces experts étrangers et locaux qui ont défendu ces textes, est réelle et gagne de plus en plus de larges pans de la société.

Sauf à refuser le constat de nos yeux, les institutions de l'Union des Comores, issues de l'accord de Fomboni, n'ont pas favorisé l'unité nationale et la cicatrisation de ce qui aurait dû être une parenthèse séparatiste. Au contraire, elles ont favorisé la marche forcée vers - pourquoi se le cacher- une confédération comorienne que demandaient les anciens et nouveaux rebelles de l'île d'Anjouan. Et les citoyens ordinaires, qui ont eu du mal à comprendre le sens du fameux bras de fer entre les

présidents des îles et le président de l'Union - azali d'abord et Sambi ensuite - en arrivent maintenant à se poser, non sans raison, la question de savoir si le remède ne se sera pas révélé pire que le mal.

Et à se demander si tous ces hommes politiques qu'ont fait campagne pour cette constitution puis pour les lois fondamentales des îles, se sont tous trompés ou bien s'ils ont sciemment caché ce qu'ils savaient pour d'obscures raisons de carrière et entraîner notre pays dans une spirale sans fond. Il est difficile de ne pas se

pencher pour le deuxième terme de l'alternative au vue des positions que défendent certains de ceux qui furent les promoteurs de ces "lois de la discorde", qui affectent de découvrir leur nocivité.

La peur que la population eût été trompée par tous ces experts, ayant défilé chez nous pour nous vendre cette constitution et par tous ces experts locaux qui ont défendu ces textes, est réelle et gagne de plus en plus de larges pans de la société.

Lire la suite en page 3

Présidentielle des îles (Pages 5,6,7,8 et 9) Abdoulwahabi succède à Elbak et Mohamed A. Said à Fazul

La BAD efface plus de 60% de la dette des Comores

Le Conseil d'Administration de la BAD (Banque Africaine de Développement) réuni hier jeudi a confirmé l'allègement de la dette des Comores auprès de cette institution entre 60 et 70 %. Ayant aussi confirmé l'éligibilité des Comores aux statuts de pays post conflits le Conseil a décidé d'organiser, le 17 juillet prochain à Paris, une table ronde des bailleurs de fonds des Comores pour la répartition des 30 à 40% qui restent. Rappelons que la dette des Comores auprès de la BAD s'élevait à 15 milliards de nos francs. Faudra-t-il souligner aussi que le dossier des Comores sera à l'ordre du jour, le 25 juillet prochain, lors des travaux du Fonds Monétaire International.

COMORES EXPRESS Transfert d'Argent

COMORES EXPRESS, Un Nouveau monde vous Appelle
La meilleure façon d'envoyer ou de recevoir de l'Argent dans le Monde entier
Moins Chers, Fiable,
Rapide, Digne de votre confiance

IMMEUBLE IDI ENGINEERING TEL: 73 84 22/23 MORONI- COMORES
KOUHOUNI FOUMBOUNI TEL: 79 93 94 - COMORES

Bientôt une Agence de Comores Express Transfert d'Argent A Mutsamudu

Conférence de l'Union africaine à Accra

Vers les Etats unis d'Afrique?

Accra, la capitale du Ghana abrite du 1er au 3 juillet, la neuvième session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.

Cette rencontre a été précédée, du 25 au 26 juin, de la quatorzième session ordinaire du comité des représentants permanents (Corep). Les Comores ont été représentées à cette réunion des experts par l'ambassadeur Mahamoud Soilih et le directeur général du département Afrique/Asie, Moustakim Attoumane.

Le conseil exécutif qui a rang de session ministérielle se réunira du 28 au 29 juin, dans sa onzième édition ordinaire. L'Union des Comores se verra représenter à ce niveau par une délégation qui sera conduite par le ministre des Relations extérieures et de la coopération, Ahmed ben Said Djaffar. Viendra enfin le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du 1er au 3 juillet, dans le cadre de sa 9ème session ordinaire. Le président Ahmed

Abdallah Sambi fera le déplacement d'Accra. La formation d'un "gouvernement de l'Union" (au niveau africain), est le thème qui sera largement débattu au cours de ce sommet. Autant les dirigeants africains au sommet projettent la création des "Etats unis d'Afrique". La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue en juillet 2005 à Syrte, en Libye avait appuyé cette idée comme étant un pas important de l'Afrique vers l'intégration politique et économique du continent.

En juillet 2006, à Banjul (Gambie), lors de la 7ème session de la conférence, les chefs d'Etats ont encore une fois mis l'accent sur l'importance de créer les "Etats unis d'Afrique". Le conseil exécutif de l'Union Africaine avait souligné en novembre 2006, que "tous les Etats membres se sont unanimement mis d'accord au sujet des Etats-Unis d'Afrique".

La réunion de réflexion du conseil exécutif sur l'état de l'Union s'est tenue les 8 et 9 mai 2007, à Durban,

en Afrique du sud. Bien avant ce grand rendez-vous d'Accra, les 25 Etats membres de la communauté des Etats sahélo sahélien (Cen-Sad) qui se sont réunis du 2 au 3 juin dernier, ont donné un accord de principe à ce sujet "historique".

Certes, l'initiative est louable, car, une fois qu'elle aura l'adhésion de tous les participants à ce sommet, une nouvelle page allait être tournée pour l'Afrique, ce continent de tous les maux.

Cependant, pour certains responsables se serait aller trop tôt en besogne, mais connaissant la pertinence du sujet, les enjeux, mais aussi les obstacles de toutes sortes et les divergences de vue qui ne manqueront pas de surgir quant à la formation de ce gouvernement. Serait-il question d'un gouvernement avec des ministères de souveraineté tels que les affaires étrangères, la défense, le Commerce, les transports...? Certains pays comme le Sénégal, fidèle à sa position traditionnelle, et cela depuis sa



L'ambassadeur Mahamoud Soilih

constitution de 1960, se déclarera prêt à céder sa souveraineté au profit de cette "cause" continentale. Par contre, d'autres grands pays manifestent certaines réticences en se justifiant par les difficultés administratives et financières de l'Union africaine elle-même.

Dans beaucoup de pays des concertations ont eu lieu pour cette question très préoccupante. "Malheureusement, en Union des Comores, le sujet n'a jamais été évoqué par les autorités". "Nous risquons

d'être mis sur le fait accompli", regrettent certains cadres de l'Administration. Le choix du lieu pour organiser ce sommet n'est pas un hasard. C'est le pays de Kwamé Nkruma, une des plus illustres personnalités du continent qui rêvaient à leur époque de créer cette union. Ce sera l'occasion pour les participants à cette rencontre de rendre un hommage appuyé à la mémoire de cette grande figure disparue.

M. Y. Kaiva

Document. Réunion du comité ministériel des pays de la région sur les Comores, 19 juin 2007, le cap, Afrique du sud

Communiqué

1. Le Comité ministériel des pays de la région sur les Comores s'est réuni aujourd'hui, 19 juin 2007, au Cap, en Afrique du sud, pour discuter de la situation dans l'archipel. La réunion était présidée par la ministre des Affaires étrangères de la République d'Afrique du sud, en sa qualité de représentante du pays coordonnateur des efforts régionaux sur les Comores, en présence de ministres et autres chefs de délégation représentant la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique, les Seychelles, Maurice et Madagascar.

2. La réunion a été informée des derniers développements de la situation aux Comores par le commissaire de l'Ua chargé de la paix et de la sécurité et l'envoyé spécial du président de la commission de l'Ua pour les Comores. La réunion a également suivi une communication de la délégation comorienne dirigée par le vice-président de l'Union des Comores, qui a demandé à l'Ua de fournir une assistance urgente au gouvernement comorien pour lui permettre de surmonter la crise actuelle dans l'archipel et, dans le long terme, de renforcer les capacités des institutions de l'Union.

3. La réunion a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation qui prévaut à Anjouan, qui pourrait gravement saper les progrès enregistrés jusqu'ici dans le processus de réconciliation aux Comores. La réunion a fermement condamné la décision des autorités anjouanaises d'organiser, le 10 juin 2007, le 1er tour de l'élection du président de l'île, en dépit du décret du président de l'Union reportant l'élection, dans la mesure où les conditions sur le terrain n'étaient pas propices à la tenue d'élections libres, régulières et transpa-

rentes, et de la décision adoptée par le Conseil de paix et de sécurité (Cps) de l'Union africaine le 9 juin 2007.

4. La réunion a réitéré la position du Cps rejetant les résultats de l'"élection" à Anjouan et appelant la communauté internationale à faire de même. La réunion a pris note de l'arrêt de la Cour constitutionnelle des Comores, en date du 18 juin 2007, déclarant que les opérations électorales pour l'élection présidentielle de l'île autonome d'Anjouan n'ont pas eu lieu et ordonnant à l'autorité compétente de convoquer le corps électoral pour l'élection du président de l'île autonome d'Anjouan. En conséquence, la réunion a estimé que l'installation du Colonel Mohamed Bacar comme "président" d'Anjouan et tous les actes subséquents des autorités anjouanaises sont nuls et non avenue.

5. Au vu de ce qui précède, et sur la base de l'arrêt de la Cour constitutionnelle, la réunion a convenu que des mesures effectives devraient être prises en vue de mettre un terme définitif à la crise aux Comores, conformément aux arrangements convenus par les parties comoriennes, tel que stipulé dans l'Accord-cadre de Fomboni de 2001 et l'Accord de Beit Salam sur les dispositions transitoires aux Comores de décembre 2003, ainsi que par la Constitution de l'Union.

6. La réunion a exigé des autorités anjouanaises qu'elles prennent, immédiatement et inconditionnellement, les mesures suivantes:

- se conformer à l'arrêt de la Cour constitutionnelle et reconnaître de manière non équivoque que l'"élection" organisée à Anjouan le 10 juin 2007 est nulle et non avenue ;
- faciliter l'organisation, à Anjouan, du premier tour de l'élection du président de l'île à une date qui sera convenue par toutes les par-

ties prenantes, conformément à la Constitution et aux textes législatifs électoraux pertinents, et créer les conditions de la tenue d'élections libres, régulières et transparentes ;

- permettre à la Mission de l'Union africaine d'assistance électorale et sécuritaire aux Comores (Maes) de se déployer à Anjouan, pour créer les conditions de sécurité requises en vue de la tenue d'élections libres, régulières et transparentes à Anjouan. La gendarmerie anjouanaise sera cantonnée et, en conséquence, ne sera pas impliquée dans la supervision du processus électoral ;

- apporter la coopération nécessaire à la Maes pour lui permettre de préparer des plans pour le désarmement de la gendarmerie anjouanaise et l'intégration de ses éléments au sein de l'armée comorienne, ainsi que d'aider à la mise en place d'une force de sécurité intérieure conformément à la Constitution de l'Union et sous la supervision de l'UA ; et

- s'engager à œuvrer la restauration de l'autorité de l'Union à Anjouan et créer les conditions nécessaires à cet effet.

7. La réunion a convenu qu'au cas où les exigences mentionnées ci-dessus ne seraient pas satisfaites par les autorités anjouanaises, le Cps devrait se réunir pour prendre toute les mesures nécessaires, y compris la révision du mandat de la Maes et l'accroissement de ses effectifs, en vue de réaliser les objectifs mentionnés plus haut et d'assurer la mise en œuvre effective du cadre institutionnel prévu par la constitution de l'Union des Comores. A cet égard, la réunion a rappelé que, dans son communiqué du 9 juin 2007, le Cps a réitéré sa détermination à prendre toutes les dispositions nécessaires pour contribuer à la mise en place effective du nouveau cadre institutionnel des

Comores, y compris la restauration de l'autorité du gouvernement de l'Union à Anjouan.

8. La réunion a souligné que les questions de gouvernance, y compris les dysfonctionnements des arrangements constitutionnels actuels, et celles liées au développement institutionnel font parties des plus grands défis auxquels les Comores sont confrontés, et qu'il importe de leur trouver des réponses effectives.

9. La réunion a réitéré l'engagement des pays de la région à soutenir le peuple comorien dans ses efforts visant à promouvoir la réconciliation et un développement durable.

10. La réunion a décidé de dépêcher une délégation ministérielle aux Comores pour discuter avec les autorités comoriennes sur toutes les questions mentionnées ci-dessus.

La réunion a félicité l'Afrique du sud pour ses efforts et sa contribution remarquable à la recherche d'une solution durable à la crise aux Comores, ainsi qu'aux autres pays de la région pour leur engagement. Elle a également exprimé sa reconnaissance à tous les pays qui ont contribué du personnel militaire et de police civile à la Maes, y compris l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Soudan et le Sénégal, ainsi qu'à Maurice et aux Seychelles pour leur contribution dans le cadre de la Commission de l'Océan Indien. La réunion a félicité la Maes pour son travail et sa contribution à la bonne conduite du 1er tour des élections.

11. La réunion en a appelé à tous les partenaires de l'Ua, y compris la Ligue des Etats arabes, l'Union européenne, les Nations unies et les partenaires bilatéraux, pour qu'ils soutiennent pleinement les efforts de l'Ua et les résultats de la présente réunion.

Le volte face inattendu de l'Union africaine

"Nous avons pensé que la représentation permanente de l'Union africaine à Moroni, informait le siège de notre organisation panafricaine de tous les dossiers liés à la réconciliation nationale et au processus électoral". Apparemment...

Suite de la première page
"L'objectif du gouvernement, insiste-t-elle Abdourahim Saïd Bacar, ministre de l'Education porte-parole du gouvernement, est de pouvoir tenir le premier tour des élections dans l'île de Ndzuwani, au plus tard le 24 juin prochain, parce qu'il est impossible de les tenir comme prévu, demain 17 juin, dans des conditions de sécurité, de paix, et de transparence".

Le président de la République, Ahmed Abdallah Sambi, prendra le soin d'inviter les personnalités politiques des toutes tendances, le vendredi 15 juin à Beit Salam.

"Nous avons pensé"

A cette occasion, une commission a été mise en place pour "sensibiliser la population sur la gravité de la situation en leur appelant à se solidariser aux actions du gouvernement de l'Union" expliquera le ministre de l'Information.

Pendant ce temps, Mohamed Bacar, autoproclamé président de l'île, après

une élection contestée par l'Union des Comores et l'Union africaine, met en place son gouvernement en demandant à l'Union Africaine de "positiver son élection". Il choisit délibérément de former son gouvernement à la date de la réunion des pays de la région, défiant l'Union des Comores et l'organisation panafricaine.

Il faut peut-être rappeler que le communiqué de la réunion du Cap traitait

les Forces de la gendarmerie d'Anjouan, comme des milices rebelles, et décidait de les désarmer pour intégrer les éléments qui la composent au sein de la l'Armée nationale de Développement, comme l'avait suggéré le président Sambi. Que ce même communiqué ordonne le cantonnement des Forces de la gendarmerie d'Anjouan et décide de les écarter de "la supervision du proces-

sus électoral".

Fort de toutes ces garanties, le gouvernement, par la voix de son porte-parole "espérait" célébrer la fête nationale, le 6 juillet prochain, en trois temps, en Grande-Comore, à Mohéli et bien sûr, à Anjouan : "Nous pensons que d'ici là, l'ordre républicain sera rétabli dans l'île et les élections organisées sous la supervision de l'Union africaine".

Et patatras...

De son côté, le secrétaire général du gouvernement, Antoy Abdou, déclare dans un communiqué, que la teneur des conclusions de la réunion l'Union Africaine "est le dernier avertissement adressé aux séparatistes anjouanais" affirmant que les autorités rebelles "doivent impérativement se conformer immédiatement et inconditionnellement aux mesures prises à cet effet". Pendant ce temps, des Anjouanais continuent d'affluer vers Moroni à Ngazidja et Fomboni à Mwali pour "fuir le débarquement

militaire annoncé".

Tous les ingrédients d'un débarquement militaire par l'Union africaine étaient réunis. La délégation ministérielle de cette organisation, fera elle volte-face. Elle demandera après leur séjour à Anjouan, un "complément d'information". Elle pointera du doigt la cour constitutionnelle "incomplète" pour rendre des arrêts. Le directeur de cabinet du président se demande à juste titre : "nous avons pensé que la représentation permanente de l'Union africaine à Moroni, informait le siège de notre organisation panafricaine de tous les dossiers liés à la réconciliation nationale et au processus électoral". Apparemment...

C'est l'impasse. Les messages adressés à la population par le biais des Sms, de Comores télécom ajoutent à la confusion et traduisent l'inquiétude des autorités. Les regards se tournent maintenant vers Beit-Salam.

Et, pourquoi pas, à Kandani ?

Ahmed Ali Amir



Les institutions de la discorde ?

Suite de la première page

"Si demain on venait à décider de mettre en place une confédération des Comores, je ne vois vraiment pas ce qu'on ajouterait au dispositif constitutionnel existant et qui manquerait à l'architecture actuelle", confie un important magistrat sous le couvert de l'anonymat : "Cette fois encore, nous aurons été piégés par cette naïveté qui consiste à toujours croire que tout ce qui est proposé par les experts internationaux est bon pour nous", lâche t-il.

"Accepter d'abord"

Les dirigeants de l'ancien régime semblaient pourtant y croire. Pour stopper la crise séparatiste qui commençait à durer, il fallait, d'abord accepter les principaux desideratas des leaders rebelles. Tous les ténors du régime nous ont assenés ce qui aujourd'hui apparaît, pour beaucoup, comme une contre-vérité. Les séparatistes voulaient-ils, un président pour leur île, des députés de l'île, une constitution de l'île, un hymne insulaire, un drapeau pour leur île?. Pour avoir la paix, les représentants de l'Etat ont tout cédé. "C'est Munich", avait pourtant prévenu Aboubacar Mchangama, dans son journal "l'Archipel" en référence aux célèbres accords du même nom.

Comment pouvait-on, en effet, croire que des rebelles qui avait couru tant de risques pour la "libération"

d'Anjouan avant de revenir dans le giron national, du simple bout des lèvres, pouvaient ne pas exploiter l'espace que leur laissait cette nouvelle architecture institutionnelle pour se rapprocher de leur objectif initial : l'indépendance d'Anjouan. D'autant que les mêmes séparatistes avaient réussi à garder les rênes de l'île, réalisant même l'exploit de se poser comme l'exemple à suivre par les autres îles et à transposer à Ngazidja, par le président Elbak interposé, le fameux conflit de compétences.

Il faut admettre que la sémantique a eu sa part de responsabilités dans cette situation : lorsque le chef insulaire était un gouverneur et que les représentations de l'île, des

conseillers, leurs prétentions en matière de pouvoir et de prérogatives étaient restées limitées dans les domaines du raisonnable. Mais lorsque le chef de l'île était devenu un "président" et, de surcroît, élu au suffrage universel il a naturellement affiché des ambitions de président allant jusqu'à exiger "des armes de guerre". A ce propos, "le vocable même de 'président' a créé une illusion d'égalité entre le président de l'Union et celui des îles", observe Nidhoim Attoumane. Mais d'un autre côté, comment, en effet, peut-on demander à un homme qui a mis toute son énergie à se faire élire président au suffrage universel direct d'accepter d'être réduit à un gouverneur de pro-

vince, juste bon pour exécuter les ordres du gouvernement central? Beaucoup, nos malheurs sont peut être venus de là. Et si, hier, certains ont pu croire, un instant, que c'était seulement une affaire de personne et d'humeur, on peut craindre, aujourd'hui, qu'on se soit trompé lourdement. Certes, le style pourrait ne pas être le même, mais le risque existe, bel et bien, que le fameux bras de fer sur les compétences qui a opposé, hier, Elbak et Fazul à Azali et Sambi, ne surgissent de nouveau entre Sambi, Abdoulwahab et Mohamed Saïd. En plus feutrés, peut être...

Qui ne savait pas?

Il n'y aurait pas de mauvaise loi. "Les textes ne valent que par ceux qui les appliquent", dit Nidhoim Attoumane. Mais encore, faut-il vouloir les appliquer. Or, chacun constate que nous n'aimons pas, nous autres Comoriens, appliquer les lois. La constitution est un livret qu'il faut bien avoir sur soi au cas où des investisseurs ou le Fonds monétaire international s'aviseraient de la demander sans plus. Et si de surcroît, elle est si compliquée et truffée d'autant de pièges...

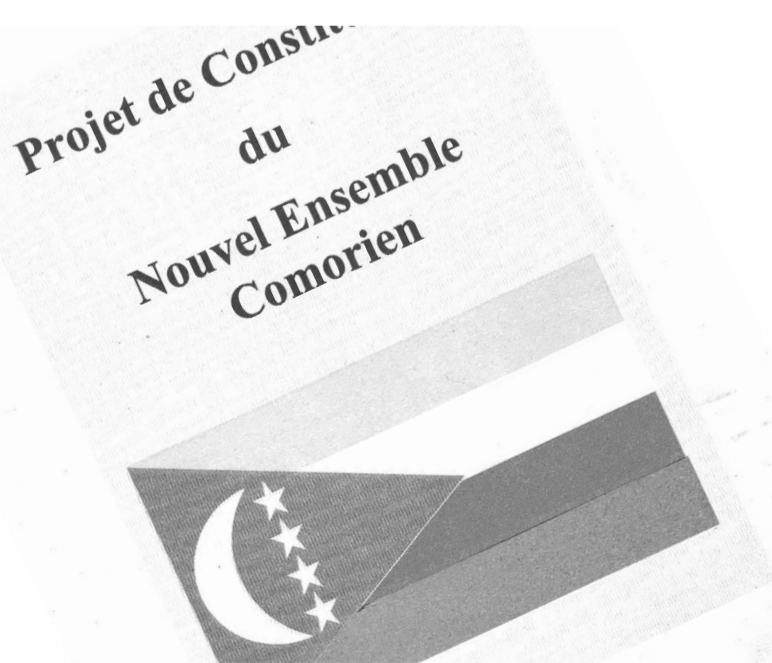
Et pourquoi ce besoin d'adopter une loi fondamentale pour chaque île alors qu'une seule aurait suffi pour toutes les îles? Qui ne savait pas que l'archipel des Comores est, de par sa géographie, enclin au séparatisme, compte tenu du fait que la mer a créé une séparation physique. Même

Ahmed Abadallah, le père de l'indépendance, n'a pas résisté à la tentation du séparatisme lorsque, renversé en août 1975, il s'était réfugié à Anjouan. Il aura fallu aller chercher... Bob Denard pour le dissuader de créer son Etat. Le défi des Comoriens aurait, dès lors, été de créer les gardes fous pour faire obstacle à cette tendance. Au lieu de cela, "nous n'avons trouvé mieux à faire que d'accentuer le séparatisme", de l'avis d'un historien.

De ce point de vue, beaucoup pensent que les négociateurs de la République ont failli par deux fois : d'abord en évitant de traiter les questions de fond et en les renvoyant à des lois organiques pour pouvoir, disait-on, "parvenir à un consensus rapidement" : ensuite en s'abstenant de suivre ces lois organiques à l'assemblée puisque les grands leaders unionistes élus députés n'ont pas siégé au parlement, préférant céder leur siège à de seconds couteaux dont certains n'avaient pas les outils pour faire face à la vague mdjidjiengo. Aurions-nous aujourd'hui les mêmes lois organiques si c'était Abdou Soefo, Houmed Msaidié, Souef Mohamed El-Amine, Maoulana Charif qui avaient siégé?

Résultat de la course : nous revoici au point zéro. Qui peut prétendre ne pas avoir su, ne pas savoir que nous sommes assis sur un volcan?

Ali Moindjié



Délégation ministérielle de l'Union africaine

Déception de la population de l'île de Ndzuwani

Pour le vice-président de la Fcdh, Aboulatuf résidant à Mutsamudu, "l'Union africaine a failli à sa mission", en ne respectant pas les termes du communiqué de Cap Town du 19 juin". Selon lui, la situation de Ndzuwani est un défi lancé aux autorités nationales, "étant donné que leur décision d'interdire le bateau Maria Galanta de débarquer au port de Mutsamudu n'a pas été suivie par son armateur français".

La déception se lit encore sur les visages. Les Anjouanais vivant dans l'île sont plus affectés que tout autre comorien, en apprenant la manière dont la délégation ministérielle de l'Union africaine a quitté les Comores, à l'aube du lundi 25 juin.

L'espoir a été immense d'une résolution définitive de la crise anjouanaise au regard des termes du communiqué final de la réunion du Comité ministériel des pays de la région sur les Comores, tenue le 19 juin au Cap en Afrique du Sud. Le déplacement à Ndzuwani de la délégation ministérielle, conduite par la chef de la diplomatie sud-africaine, Zuma, avait entraîné une forte mobilisation de la population. Cette dernière a tout simplement voulu crier au secours pour sa libération de la dictature du gouvernement rebelle de Mohamed Bacar.

Affrontements entre la force et la population

La manifestation a été fortement réprimée par les milices de Bacar. Ce dimanche, des check points ont été dressés, dès le lever du jour, sur le parcours Mutsamudu-Wani en passant par Mirontsi pour filtrer les mouvements de la population. Toutefois, certains ont pu passer à travers les mailles du filet et accéder à l'aéroport de Ouani pour attendre la délégation ministérielle de l'Ua. Des affrontements ont éclaté entre la force et la population. Des personnes seront arrêtées, dont le journaliste de radio Ngazidja et membre de la Fédération comorienne des droits de l'Homme (Fcdh), Mohamed Elarif Minihadji et enfermées à la brigade aéroportuaire de Wani. La foule, déterminée à montrer leur raz-le-bol du pouvoir Bacar, a repris la manifestation dans la mi-journée à Mutsamudu où les routes accédant à l'hôtel Al-Amal ont été bouclées par les milices de la Fga. Dans les échauffourées, où des tirs d'armes à feu ont été entendus, il y aurait des blessés, apprend-on des personnes jointes au téléphone à Mutsamudu.

Les manifestants ont été dispersés sans pouvoir rencontrer la délégation de l'Union africaine avant son retour à Moroni, en début de soirée.

La déception sera grande quand ils apprendront, dans la journée du lundi, que la délégation conduite par Madame Zuma est partie dans la précipitation. Le vice-président de la Fcdh, Aboulatuf résidant à Mutsamudu, a constaté que "l'Union africaine a failli à sa mission". Il dit qu'elle n'a pas respecté les termes du communiqué de Cap town du 19 juin dans la logique d'idées du gouvernement de l'Union des Comores qui, dans un communiqué en date du 25 juin, soulignait que "cette décision prise par le Comité d'initier de

nouvelles négociations va à l'encontre de l'esprit et de la lettre du communiqué du Cap qui exigeait des autorités anjouanaises qu'elles prennent immédiatement et inconditionnellement les mesures contenues



Manifestation Anjouan

dans le communiqué". Dans le même document, le gouvernement précise que "cette décision laisse présager, avec beaucoup d'inquiétudes, des sérieuses difficultés pour l'équipe désignée par l'Union africaine à trouver une solution rapide et durable à la crise comorienne". Pour Aboulatuf, il n'y a pas d'autre alternative que la tenue d'élection libre, transparente et démocratique à Ndzuwani. Il qualifie la situation de Ndzuwani d'un défi lancé aux autorités nationales, étant donné que leur décision d'interdire le bateau Maria Galanta de débarquer au port de Mutsamudu n'a pas été suivie par son armateur français.

Les anjouanais, en situation de prise d'otage sur leur propre île, n'ont qu'à prier le bon Dieu, car la démarche de l'Union africaine n'était qu'une illusion. Ils sont déçus mais gardent encore l'espoir d'être libérés du joug

Kambi Houmadi et Anissi Chamsidine

"Il faut désarmer les forces de Bacar"

Kambi invitera, toutefois, les Comoriens "à ne pas trop s'attarder sur le passé séparatiste des uns et des autres", estimant que tout le monde y a contribué. Le président déchu de l'assemblée d'Anjouan "n'a pas été le député

de Mohamed Bacar mais celui d'une circonscription et de mes électeurs qui l'ont choisi en toute liberté et en toute transparence". "La population d'Anjouan, manipulée en 1997 s'est emparée des armes qui se trouvaient dans

l'île pour les remettre à ses tortionnaires. Anjouan est victime de cette erreur", a souligné Chamsidine en se demandant "Comment récupérer ces armes?". Telle est la question.

Le coordinateur du gouvernement de l'Union à Anjouan Anissi Chamsidine et Kambi Houmadi, ancien président de l'assemblée de l'île, démis de ses fonctions par le colonel Mohamed Bacar et éphémère président par intérim de l'île d'Anjouan, ont plaidé, lundi 18 pour "le départ du dictateur" au cours d'une conférence de presse. C'est la seule solution, à leurs yeux, pour espérer parvenir à la stabilité dans l'île et pouvoir enfin amorcer le développement. Pour eux, il ne sert à rien de vouloir raisonner Mohamed Bacar : Avec lui c'est engager le pays dans une impasse, a soutenu Chamsidine, accusant le colonel Mohamed Bacar d'avoir "violé tous les accords qu'il a signés jusqu'ici".

Qui n'a pas été séparatiste

Pour Chamsidine, qui a retracé à cette occasion une brève genèse de la crise anjouanaise, en choisissant la voie de la rébellion, Mohamed Bacar et ses hommes ont montré qu'ils ne se soucient pas des élections à Anjouan. "Le souhait du gouvernement comorien est la tenue d'élections où chacun sera libre de choisir", rappelle le coordonnateur Anissi Chamsidine.

Un souci nullement partagé par le rebelle Bacar, précisera le conférencier : "Mohamed Bacar possède des armes, il ne compte que sur elles pour garder la haute main sur l'île", a-t-il ajouté.

Interrogé sur son "passé séparatiste" qui lui aurait permis de se hisser au perchoir de l'assemblée de l'île, Kambi Houmadi a déclaré : "cette question qui m'a été posée hier (au cours d'une émission de télévision) m'avait beaucoup gêné mais je commence à m'y habituer. Si se présenter aux élections des îles c'est être séparatiste, est ce que en Grande-Comore il n'y a pas de députés de l'île. Et puis,



en admettant que je suis séparatiste qui ne l'est pas? Qu'ont fait la Grande-comore et Mohéli pour endiguer le séparatisme ? Elles étaient là, voyaient faire sans dire un mot, sans aucune action pour stopper le mal", a-t-il dit.

Kambi Houmadi estime, en outre, que c'est précisément parce qu'il a travaillé avec Mohamed Bacar, qu'il a pu découvrir l'homme et ses "ressorts cachés" et à le combattre comme il l'a fait, ce qui lui a valu d'être renvoyé par le colonel Bacar en milieu de la législature!

La bête noire de Bacar

Kambi invitera, toutefois, les Comoriens "à ne pas trop s'attarder sur le passé séparatiste des uns et des autres", estimant que tout le monde y a contribué. Le président déchu de l'assemblée d'Anjouan n'a pas été le député de Mohamed Bacar, s'est-il défendu : "J'étais plutôt le député d'une circonscription et de mes électeurs qui m'ont choisi en toute liberté et en toute transparence. N'aurais-je pas été président de l'assemblée, je n'aurais pu empêcher bien de mal, jusqu'à me retrouver ici devant vous", histoire de rappeler que s'étant rebellé contre Mohamed Bacar pour

son refus de revenir à la raison, il est devenu sa bête noire, l'homme à abattre.

Il est vrai que Kambi Houmadi a longtemps vécu dans la clandestinité à Anjouan avant de pouvoir se réfugier à Moroni via Mohéli au moyen d'un "kwasa kwasa", une légère embarcation qui a fait sa réputation dans la traversée Anjouan-Mayotte avec le nombre de morts dont on ignore le chiffre exact.

Il est vrai aussi que les malheurs de Kambi ont commencé lorsque, président de l'assemblée de l'île, il a accepté, l'année dernière, que le président de l'Union des Comores, Ahmed A. Sambi, fraîchement élu, retrouve comme il se devait le palais présidentiel de Dar Nour de Hombo à Mutsamudu qui, quatre années durant, fut refusé au colonel Azali. "La population d'Anjouan, manipulée en 1997, précisera le coordonnateur du gouvernement, s'est emparée des armes qui se trouvaient dans l'île pour les remettre à ses tortionnaires d'aujourd'hui dirigés par Mohamed Bacar. Anjouan est victime de cette erreur", a souligné Chamsidine en se demandant "Comment récupérer ces armes?". Telle est la question.

Mohamed Hassani

Un scrutin calme à Ngazidja et à Mwali

Le deuxième tour des élections des présidents des îles autonomes, dimanche 24 juin, a été fortement boudé par la population. Cependant, les Comores ont enregistré la journée électorale la plus calme de son histoire. Aucun incident, minime soit-il, de nature à perturber le scrutin, n'a été enregistré au niveau des 372 bureaux de vote de Ngazidja ou des 44 de l'île autonome de Mwali.

A huit heures de ce dimanche, il n'y avait presque pas encore d'attroupe-ment d'électeurs devant les bureaux de vote. Ce qui a contrasté avec le premier tour du même scrutin malgré

le taux d'abstention constaté. Ce dimanche ne ressemblait pas à une journée électorale habituelle aux Comores tant il manquait d'entrain. Dans les quartiers, villes et villages les gens ne se pressaient pas à aller voter et préféraient s'asseoir tranquillement sur les places publiques.

Appel au mégaphone

Les 58,48 pour cent et 63,76 pour cent de taux de participation, respectivement à Ngazidja et à Mohéli, révèlent bien le désintéressement de la population. Des taux d'abstention record dans les deux îles de l'archipel

où le vote a été organisé dans les conditions légales requises par la loi fondamentale et les textes en vigueur dans l'Union des Comores.

A Ngazidja la mobilisation des électeurs a été forte seulement dans les fiefs des deux candidats en lice pour ce second tour des élections à la présidence des îles. A Fombouni, ville natale du candidat Larifou au sud-Est de l'île, et à Mdjoiezi-Hambou, qui a vu naître Mohamed Abdouloihabi, au centre; les électeurs ne se sont pas fait prier pour se rendre aux urnes. Des longues files d'attente s'étaient formées, dès le lever du jour, devant les bureaux de vote. Ailleurs, il a



fallu, dans certains villages, recourir aux mégaphones pour appeler les habitants à aller accomplir leur droit civique, "quel que soit le choix qu'ils feront même s'il s'agit de faire un vote blanc". Le spectacle n'était pas attrayant tout au long de la journée électorale. Les équipes de reporters, qui se sont rendus au nord de Ngazidja, ont trouvé des bureaux de vote presque abandonnés à ses seuls membres. Ce fut le cas à Mitsamihuli et à Ntsaweni, vers huit heures du matin, soit une heure après le début des opérations électorales. Jusqu'à onze heures, les électeurs se présentaient au compte-goutte dans les cinq bureaux concentrés dans les locaux du collège de la Coulée à Moroni, dans la préfecture du centre.

Il était treize heures quand les membres des bureaux de vote d'Ikoni II et Ikoni II bis déclarent que jusque là,

seul près d'un quart des inscrits dans ces bureaux de plus de quatre cent personnes chacun a voté. Ici on se rappelle que lors du premier tour, près de la moitié des inscrits avait déjà voté à la même heure. A une heure de la clôture des opérations de vote, les bureaux de Bacha II et Bacha I bis, à Moroni, étaient encore loin du compte avec un peu plus du tiers des votants sur, respectivement, 679 et 536 inscrits.

Taux de participation en baisse de 1 à 2 pour cent

A dix-sept heures et demi, le bureau de vote d'Itsandra I était à 40 pour cent et le président de faire remarquer que c'est dans l'après-midi qu'il a enregistré un peu de mobilisation. Aux bureaux de vote de Ntsoudjini III et I, la participation a été respectivement de l'ordre de 36 et 41 pour cent seulement à quelques minutes de la fermeture des bureaux. Une tendance qui a été générale sur l'ensemble de Ngazidja comme à Mwali. Les raisons de ce fort taux d'abstention sont multiples. La majorité des personnes que nous avons pu interroger trouve qu'il y a trop de scrutins dans la nouvelle architecture institutionnelle : "La population commence à être lassée de se rendre aux urnes chaque année pour un vote national ou insulaire". Il y a eu aussi le nombre pléthorique des candidats à ces élections, vingt trois pour les prétendants de seules îles de Ngazidja et Mwali. "Ce qui enlève, selon elle, beaucoup au caractère sérieux de ce scrutin". La baisse du taux de participation de 1,74 pour cent (Ngazidja) et 2,47% (Mwali) constatée lors de ce second tour serait due au fait que "beaucoup d'électeurs sont découragés après avoir vu leurs candidats échoués dès le premier round". L'on peut souligner que la force n'a pas souffert en matière de sécurisation de ce scrutin. Elle était restée cantonnée dans les bureaux de préfectures et des brigades de gendarmerie jusqu'à la fermeture des bureaux de vote pour assurer la sécurité du convoi des résultats vers les permanences de centralisations des îles.

Compte rendu de
MSA

M. Soilihi Ahmed



Première déclaration de Mohamed Abdouloihabi

"Etant l'île mère, le siège même des institutions fédérales, Ngazidja a beaucoup plus besoin de stabilité et de tranquillité pour mieux consolider l'unité nationale"

Quelques heures après la proclamation des résultats provisoires de l'élection à la présidence de Ngazidja, lundi 25 juin, par le ministre de la Communication, chargé des opérations électorales, le candidat Mohamed Abdouloihabi a fait sa première déclaration en qualité de président élu.

Depuis son Quartier général de la Coulée à Moroni, le futur président de l'île autonome de Ngazidja, très détendu, a remercié de tout cœur, tout d'abord, ceux qui ont contribué à son élection. Ceux qui ont œuvré pour que les Wangazidja aient confiance à sa candidature en lui confiant la destinée de l'île au cours des cinq prochaines années.

Mohamed Abdouloihabi soulignera que "les choses sérieuses" vont commencer maintenant, car, "nous n'avons pas participé à ce scrutin par distraction mais pour l'intérêt général de l'île et ses habitants". Et pour réussir ce pari, "maintenant que les présidentielles de 2007 sont derrière nous", il invite tout le monde à "s'unir pour le développement harmonieux de l'île et du pays en général".

Le président élu a saisi l'occasion pour rappeler le rôle capital de l'île de Ngazidja dans l'ensemble naturel de l'archipel. Etant l'île mère, le siège même des institutions fédérales, "elle a beaucoup plus besoin de stabilité et de tranquillité pour mieux consolider l'unité nationale". Il a souhaité que "le calme qui règne

à Mwali dure et que Ndzuwani retrouve rapidement la liberté grâce aux efforts de tous les enfants du pays". Il n'oubliera pas le retour de Maore dans son ensemble naturel.

Revenant sur le scrutin, Mohamed Abdouloihabi s'est réjoui du climat qui a prévalu. Cependant, il interpellera tout le monde sur la situation

que traverse actuellement l'île de Ndzuwani. Pour Abdouloihabi, ce n'est pas un fait à négliger "au risque de voir une brèche d'instabilité s'ouvrir sur l'île de Ngazidja au péril de la nation". "Loin d'être un modèle à suivre, c'est un mal à éradiquer pour instaurer l'ordre républicain dans l'île".

Avant de terminer sa déclaration de près de huit minutes, le président élu de Ngazidja a félicité l'ensemble des candidats dont leur discours de campagne converge avec le sien et qui ont voulu se joindre à lui pour faire un front commun au second tour du scrutin. Sur ce, Mohamed Abdouloihabi reste convaincu que seule l'entente demeure le fait catalyseur des fonds destinés aux Comores par les différents partenaires notamment à la conférence de Maurice de décembre 2005.

En fervent croyant, il lancera à l'assistance : "Dieu l'a voulu et vous l'avez concrétisé que je sois dès aujourd'hui le président de l'île de Ngazidja".



L'un a misé sur la "modernité", la "force des arguments et des propositions" et l'action. Pour lui, il fallait tout créer, tout refaire. L'autre a cherché à rassurer en ne faisant qu'un avec l'électorat et avec le peuple profond. Pour lui, le chemin était tracé. Il suffisait de le suivre. Calmement.

"Vous êtes vaincus par la corruption et non par les suffrages", a déclaré le candidat du Ridja, Me Saïd Larifou, en "prenant acte" des résultats qui plaçaient son adversaire et candidat de la "mouvance présidentielle" de l'Union, Mohamed Abdoulohabi, largement en tête du second tour avec 57,05% des suffrages contre 42,95%. En fait, le candidat du Ridja est revenu sur ce qui a constitué presque exclusivement (et étrangement ?) le thème de sa campagne du second tour, à savoir, la "lutte contre la fraude" et, comme il l'a fait, là aussi pendant cette même période, sur sa conviction que des véhicules de l'administration publique, les sociétés d'Etat dont la "Snpsf, la direction des impôts, la douane, etc." ont été "mises à contribution en faveur de son adversaire".

Malheureuse métamorphose

Une chose semble acquise au sein de l'opinion. Le brusque changement de tactique de la campagne de l'avocat semble avoir été pour beaucoup dans le recul important et à vue d'œil (tout semble avoir tourné en moins de quarante huit heures) de sa côte d'amour au sein de l'opinion. Alors que depuis près de dix ans, Larifou a mené et réussi sa conquête fulgurante de l'opinion grâce à ses propositions, son combat politique continue sur le terrain pour de meilleures conditions de vie des petits gens, une utilisation efficace des médias et, pourquoi pas, la mise à contribution de certaines qualités personnelles, il

De Abdoulohabi à Larifou

La preuve par le terroir

a, brusquement, tout abandonné pour une stratégie nouvelle et entièrement improvisée et, donc, mal maîtrisée.

Désormais, le candidat qui, au soir des résultats du premier tour, avait toutes ses chances, avait troqué tout ce qui a fait son succès jusqu'ici, pour une tactique exclusivement faite, d'une part, d'attaques tous azimut parfois même contre la personnalité propre de son concurrent (l'affaire, vraie ou fausse, du mbeye) et, de l'autre, de repli défensif dans une attitude essentiellement défensive et parfois même "craintive". En effet, s'étant laissé persuadé que la victoire lui était acquise et qu'on se préparait à la lui voler, l'avocat avait axé toute sa stratégie et sa campagne sur

"comment éviter qu'on ne me vole pas la victoire". Presque exclusivement. Un peu comme on vent la peau de l'ours...

Ajoutés à cela, ses imprudents appels à descendre dans la rue pour "défendre sa victoire" du premier tour "que la Cour constitutionnelle voulait lui voler" (déjà) et des déclarations unanimement considérées comme par trop démagogiques (institution ou création sous son mandat d'une capitale bis à la lisière de l'actuelle) ont fini par transformer radicalement, aux yeux de larges franges de l'opinion, l'image du jeune leader posé et maîtrisant son discours en un candidat "comme les autres" tout juste à la recherche, de la victoire à tout prix, à n'importe

quel et quelque soit la manière "comme les autres". En devenant une autre personne, Larifou venait, ainsi, à quelques jours seulement de ce qui pouvait être un des jours les plus glorieux de sa carrière d'homme politique, de quitter cet homme qui depuis des années a fait la conquête des cœurs pour un autre, inconnu.

Une stratégie qui gagne

La peur - qu'il incarnait, à tort ou à raison, plus que son adversaire - a réédité des conflits entre Union et Ngazidja des cinq dernières années que tout le monde avait fini par considérer comme des "hila" et les moyens tout aussi formidables que discrets mis par son adversaire à quarante huit heures de l'échéance, ont fait le reste.

Pendant ce temps, celui-ci a continué sa stratégie tranquille qui l'a conduit à la surprise de tous sur la plus haute marche du podium du premier round et qui consistait, d'une part, à jouer à fond le capital de sympathie (d'estime?) engrangé, sans tambour ni trompette, au lendemain de la proclamation des résultats et, de l'autre, à ressasser - pratiquement - quelques idées jamais nouvelles (sur, par exemple, les résultats de la conférence des bailleurs de Maurice) en évitant, surtout, qu'il fasse débat. A la différence du jeune et fougueux avocat, l'ancien chargé de la défense venait de comprendre qu'il n'était jamais bon de changer une tactique qui gagne.

D'un autre côté, même dans les moments le plus "violents" des échanges lorsque les attaques parfois haineuses et parfaitement inadmissibles ont été menées par ses partisans contre Larifou (le taxant de "chrétien pratiquant", par exemple), Abdoulohabi saura garder, du moins publiquement, son image d'homme sérieux qui s'est allé à l'essentiel en ne faisant jamais siennes ces sorties scandaleuses, mais en

prenant soins de tirer à lui, à fond, les bénéfiques. Souvenez-vous, en effet, lorsque dans un meeting, revenant sur les raisons de son arrivée qualifiée de "surprise" au second tour, le candidat - que l'on dit très au fait des questions religieuses, avait lancé : "nde chaduliyi, nde kadiriya, nde rifa'in affichant en cela, toujours l'air de rien, son attachement aux valeurs de l'islam. Contrairement à son adversaire?"

C'est cette image d'une personne posée, de père tranquille qui déteste les conflits et ne promet que ce qu'il peut à sa progéniture, d'un notable bien assis dans le terroir qui, quand il faut, sait lire la fatha la main sur la tête du malade, qui semble avoir causé le plus de dégâts chez son concurrent "moderniste" et aussi percutant soit-il.

"Revenez demain, et on verra..."

La preuve est ainsi faite que si l'électorat comorien a changé, qu'il s'est modernisé dans sa façon d'appréhender les opérations électorales et les mécanismes démocratiques, il reste un électorat traditionnel qui sait accueillir tout le monde par "les igelele et les makara ya kuruani", mais réserve son amour et ses bulletins aux assurances et aux bienséances made in terroir. Un terroir qui se décline en comportement "za shingazidja" par le langage, la manière de vivre, le calme qui reflète les passions conniventes de nos "bangwe" autour d'un "bawo la mraha, la domino ou le mapiku" après la tranquille et muette "swalat de laanswirri". Ce terroir qui, depuis des années, fait pièce au déferlement médiatique servi par les supports les plus modernes de l'Internet au portable en passant par la radio et la télévision numérique, aux projets de sociétés conçus et reconçus par les plus hauts cadres du pays, et semble dire aux leaders politiques un tantinet "wazungu" ceux d'hier et comme d'aujourd'hui : "Revenez demain, et on verra". Si ce n'est pas après demain.

Ceux qui en doutent encore pourront méditer sur les raisons de la victoire "irrationnelle" de Taki il y a douze ans, celle fleuve du "candidat des villages", Elbak il y a cinq ans, celle "imprévisible" de "fundi" Aha, il y a un an, et celle "inattendue" de dimanche dernier d'un "muride".

Madjuwani Hassane
madjuwani@gmail.com



Le président élu, Mohamed Abdoulohabi

Les exécutifs des îles font peau neuve

Les deux présidents sortants sont défaits

Change radical à la tête des îles autonomes de Ngazidja et de Mwali à l'issue du second tour des élections à la présidence des îles autonomes, dimanche 24 juin. Les deux présidents sortants sont défaits A Ngazidja où Mohamed Abdoulohabi et Saïd Larifou se disputaient la seconde manche du

scrutin, après le président sortant Mzé Abdou Soulé Elbak. Le premier l'a largement emporté avec un total de 58 244 voix soit 57,05 pour cent contre 43 845 voix (42,95). A Mwali, c'est Mohamed Ali Saïd qui a conquis le palais de Bonovo avec un total de voix de près de 6 812 (57,15%) aux dépens du sortant, Mohamed Saïd Fazul, 5 107 voix et

42,85 pour cent. Selon les statistiques de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), ce scrutin a battu le record en matière d'abstention; le taux de participation s'étant élevé à seulement 58,48 à Ngazidja et 63,76 pour cent à Mwali. Entre 36,31 et 41,52 des électeurs ne se sont pas déplacés pour ce second

tour sur 187 004 inscrits à Ngazidja et 19 680 à Mwali. Seuls 109 362 votants se sont rendus dans les urnes dont 102 089 suffrages exprimés et un vote nul de 7 273 voix pour Ngazidja et 12 544 votants dont 11 919 suffrages exprimés et 625 nuls à Mwali. Il y avait 372 bureaux de vote à Ngazidja et quarante quatre bureaux à Mwali. M.S.A.

Mohamed Ali Said

Quand le "petit poucet" se transforme en Goliath

Avec 57,15% des suffrages exprimés, Mohamed Ali Said vient de battre sévèrement le président sortant Mohamed Said Fazul qui n'a recueilli que 42,85%. Ce score de l'ancien locataire du palais de Bonovo qui "frise la correctionnelle" pour certains ou "honorable", pour d'autres, est dû à une usure du pouvoir Fazul ayant dirigé Mwali durant sept ans consécutifs dont deux en qualité de gouverneur.

La gestion financière de Fazul est aussi sévèrement critiquée. Au cours de la longue campagne électorale, il a été souvent fait mention dans les meetings de deux mois de salaire des fonctionnaires de l'île qui auraient servi à financer la campagne de Caabi El-yachourtu lors des derniers primaires anjouanaises à l'élection du

président de l'Union, de l'amputation abusive de salaire d'un certain nombre d'agents de l'Etat, du paiement d'un état de salaire dit "bombard" au profit de sa clientèle électorale et de la mainmise des finances publiques par la belle famille de l'ancien président. Le président nouvellement élu qui n'était pourtant pas donné favori au départ du marathon électoral a profité de cette aubaine. Avec "seulement" son brevet des collègues et son certificat d'aptitude d'enseignement, Mohamed Ali Said faisait l'objet d'un certain mépris élitiste qui voyait en lui le "petit poucet" par rapport aux autres bardés de diplômes. Deux sont détenteurs de doctorat d'université. Le "petit poucet intellectuel" a su donc se transformer en "David" politique qui a terrassé des Goliath en

panne d'imagination et de propositions. Il a su profiter du soutien des autorités de l'Union qui ont œuvré pour que tous les anciens candidats à l'exception de Chabouhane se rallient en sa faveur. Il a su se faire efficacement épauler par la plupart des membres du bureau des syndicats d'enseignants de l'île. L'homme, selon les dires, immensément riche et sachant bien compter ses sous, a mené depuis quelques années une politique de mécénat qui a consisté dans les villages en construction de mosquées,

installation d'antennes paraboliques et autres. Mais la grande motivation par-dessus toute a été sa volonté affichée, même au risque de se ruiner, d'abattre et de donner une leçon à Mohamed Said Fazul qu'il avait pourtant largement contribué à faire élire cinq ans auparavant. Les raisons de cette brouille et la haine - puisqu'il faut appeler les choses par leur nom - restent toujours mystérieuses. Pour l'heure, alors que les lampions de la fête ne sont pas encore éteintes, le président élu prépare son équipe et

les difficultés vont commencer : comment attribuer une maroquinerie à la multitude des partis et groupuscules politiques qui lui ont apporté leur soutien, et surtout mettre de l'ordre dans la fonction et les finances publiques.

Les Mohéliens ont eu le changement qu'ils voulaient mais d'ores et déjà se demandent s'il y aura changement et beaucoup se disent lassés de passer leur vie à sanctionner des mauvais dirigeants.

Antufati Soidri



Deuxième tour des présidentielles des îles à Mohéli A quand la fin des votes sanction ?

Ce dimanche 24 juin 2007, la population de l'île de Djumbe Fatima s'est rendue aux urnes pour choisir leur chef exécutif. Ce deuxième tour opposait le grand commerçant de l'île Mohamed Ali Said et le président sortant Mohamed Said Fazul. Les opérations se sont déroulées dans le calme et la liberté. Selon les résultats définitifs, Mohamed Ali Said a obtenu 6 812 voix et Mohamed Said Fazul 5 107. Mohamed Ali Said, candidat indépendant, était soutenu en ce deuxième tour par le candidat Djabir Abdou, Fouad Mohadji et pendant que Fazul n'avait obtenu qu'une seule alliance, celle de Abdallah Said Sarouma dit

Chabouhane victime d'un grand mouvement de dissidence de ses fidèles lieutenants dont le Docteur Nakib Ali Mbaraka et Boina Said, le frère aîné du "grand" orateur. Les Mohéliens avaient sollicité un "changement". Depuis les débuts des campagnes, ce qui ressortait de leurs bouches, c'est qu'ils veulent "un changement". Ont-ils obtenu un changement d'individu, d'un changement dans la continuité ou va-t-on assister à un réel changement de mentalité et dans la gestion des affaires ?

Depuis 20 heures, quand les résultats partiels ont commençé à tomber, une ambiance joyeuse régnait dans les localités de l'île : des danses, cortè-

ges, des youyous montaient de toute part. A 23 heures, à bord d'un camion, l'orchestre Safinati Salama du quartier Mdjimbia a animé la soirée et suivi par une foule qui s'est dirigée vers le domicile de Mohamed Ali Said où un "bal poussière" a été organisé toute la soirée.

Le lundi 25 juin 2007 dans la matinée, un vieil homme assis devant le centre hospitalier régional de Fomboni résumait assez bien le sentiment des mohéliens : "on est fatigué de sanctionner espérons qu'en 2012 on va enfin réélire ou élire un président sans avoir nécessairement à sanctionner".

Antufati Soidri

Résultats provisoires du deuxième tour des élections à la présidence des îles autonomes

ILE AUTONOME DE NGAZIDJA

Préfecture/Région	Nombre BV	Inscrit	Votant	Nuls	Suffrage	LARIFOU SAID	M. ABDOULOIHABI
Badjini-Est	40	19 672	12 744	430	12 314	8 503	3 811
Bambao	49	24 122	14 931	1 222	13 709	5 435	8 274
Hambou	22	12 405	7 616	509	7 107	1 600	5 507
Badjini-Ouest	28	14 264	9 669	474	9 195	4 209	4 986
Moroni-Ville	41	23 194	7 148	578	6 570	2 904	3 666
Hamahamet-Mboinkou	46	22 549	14 999	666	14 333	6 190	8 143
Mitsamiouli-Mboudé	62	29 822	17 353	1 172	16 181	6 881	9 300
Itsandra-Hamanvou	51	26 464	15 306	880	14 426	5 251	9 175
Oichili-Dimani	33	14 512	9 603	771	8 832	3 632	5 200
Total	372	187 004	109 369	6 702	102 667	44 605	58 062
		Nom du candidat	Voix obtenues	Pourcentage			
		MOHAMED ABDOULOIHABI	58 062	56,55%			
		LARIFOU SAID	44 605	43,45%			

ILE AUTONOME DE MOHELI

Préfecture/Région	Nombre BV	Inscrit	Votant	Nuls	Suffrage	M. SAID FAZUL	MOHAMED ALI SAID
Nioumachoua	11	4 513	2 955	55	2 900	1 041	1 859
Wanani	8	3 538	2 348	92	2 256	885	1 371
Fomboni	25	11 629	7 231	149	7 082	3 387	3 695
Total	44	19 680	12 534	296	12 238	5 313	6 925
		Nom du candidat	Voix obtenues	Pourcentage			
		MOHAMED ALI SAID	6 925	56,59%			
		MOHAMED SAID FAZUL	5 313	43,41%			

Inutilité des partis politiques, corruption orchestrée par les gens de la mouvance présidentielle de l'Union, ou faiblesse structurelle de l'appareil qui a soutenu le candidat Larifou, le Ridja. Les explications de la défaite du jeune, selon lui et ses supporters sont de natures diverses.

Les victoires de Mohamed Abdouloihabi et de Mohamed Ali Saïd, dimanche 24 juin dernier, à la présidence des îles de Ngazidja et Mwali posent d'une certaine manière, la question de la place des partis dans la politique comorienne. A Ndzuwani, le problème se pose moins. Le colonel rebelle, par milices interposées, ne s'embarrasse pas des questions de droit, de démocratie etc. : "ces trucs-là, c'est pour vous là-bas à Ngazidja", a dit un milicien de l'île à Elarif Minihadji dimanche dernier à Mutsamudu. Journaliste à Radio-Ngazidja, ce militant des droits de l'homme l'a appris à ses dépens, une fois arrêté et torturé par les sbires du colonel

Quelques réactions après la défaite du Ridja

de Dar Nadjah. D'où donc est venu la défaite de Larifou Ridja qui, avec ses dix ans d'existence est loin d'être un inconnu des électeurs qui lui avaient déjà accordé 10 pour cent des voix à la présidentielle de 2002 avant de le hisser au second tour de la dernière présidentielle à Ngazidja contre Mohamed Abdouloihabi venu de presque nulle part. "Plusieurs causes sont à l'origine de cette défaite", dira un cadre como-

rien sous couvert d'anonymat. Pour lui c'est l'absence de cadres dans le parti Ridja : "Un parti a besoin d'électeurs, certes, mais il doit aussi avoir des têtes pensantes. Ce qui fait défaut à ce parti à l'exception du leader, lui-même". Pour notre interlocuteur, "tous ces jeunes autour de Me Larifou ont leur importance mais le parti doit aussi réunir des cadres en son sein". A contrario, son adversaire,

Abdouloihabi un sans parti, a su rallier des cadres pour porter son combat. "Résultat : il est élu grâce à la conjugaison des efforts de cette matière grise qui l'a entouré et l'action des jeunes".

"Nous n'avons pas été battus, il [Mohamed Abdouloihabi, ndlr] a gagné", a protesté le docteur Ali Affande, un des soutiens de Larifou. Affande et Houmed Mdahoma Msaïdié, le candidat

malheureux de la Crc, lient cette défaite au "fait que l'Etat a mis ses moyens au service d'Abdouloihabi". Et l'ancien directeur de cabinet du colonel Azali de citer l'Office de radio télévision des Comores (Ortc) dirigé par sa femme qui "embauchait à tour de bras juste pour faire élire son mari". Pour le secrétaire général de la Crc; "La corruption explique tout dans la victoire du challenger de Saïd Larifou". "Dans la perspective de l'ouverture du village touristique Jannal-Kamar/Lac Salé, plus de mille Cv ont été ramassés dans toute une région", a dit l'ancien ministre du colonel Azali, avant de dénoncer le fait que : "dans toutes les régions, des présidents de bureaux de vote se sont vu offrir des téléphones portables, de l'argent etc. pour procéder à un bourrage des urnes".

Arrogance après le premier tour

"Nous avons deux lectures de notre défaite. La déception des Grand-comoriens dont j'en fais un souci mais sans être abattu. Je suis un combattant. Je continue mon combat démocratique jusqu'à transformer en réalité le rêve de mes compatriotes pour une société juste. Je ne suis pas fatigué. Le chemin est encore long", dira Saïd Larifou. La seconde lecture du leader du Ridja semble aller dans le sens de la surprise : "Comment imaginer que quelqu'un qui n'a jamais été sur le terrain du combat politique l'emporte ainsi? Il y a une explication fondée sur des preuves : la corruption".

Saïd Larifou a cité la mise à contribution des sociétés d'Etat, des véhicules administratifs, l'achat des votes et même des personnels des bureaux de vote. Selon lui, "tout cela est couvert par le pouvoir de l'Union", a dit Larifou avant de lancer : "le pouvoir de Sambi n'a aucune leçon à donner à Mohamed Bacar en matière de démocratie". "S'il est vrai que la campagne de déstabilisation menée par les partisans d'Abdouloihabi contre Larifou au second tour a été sévère, il n'empêche que Me Larifou a perdu à cause de son arrogance après le premier tour", a dit un partisan de Mzé Abdou Soulé El-Bak, ce dernier, autre candidat malheureux à cette élection : "En faisant descendre ses partisans à Moroni après la proclamation des résultats provisoires, le leader du Ridja a fait une erreur qui lui a coûté des voix". Pour lui, la corruption a joué dans l'élimination des obstacles sur la voie d'Abdouloihabi".

Compte rendu de M.S.A

M. Hassani



"Tous ces jeunes autour de Me Larifou ont leur importance mais le parti doit aussi réunir des cadres en son sein".

Déclaration de candidat Me Saïd Larifou

"Les jeunes ont traduit leur adhésion aux valeurs de progrès, de justice, de démocratie et de liberté"

Selon Larifou, "Certaines anomalies et irrégularités... ont été reconduites et aggravées". L'ex-candidat a parlé de "corruption des électeurs et même des présidents de bureaux de vote et des assesseurs et de mobilisation de faux électeurs".

Autant de "faits de nature à fausser la décision de la souveraineté populaire".

Dans sa déclaration, lundi 25 juin depuis son quartier général de Magudju à Moroni, Saïd Larifou, l'ex-candidat à l'élection présidentielle de l'île, a pris acte du choix que les Grands-comoriens ont porté sur son challenger Mohamed Abdouloihabi. Bien que les résultats officiels et définitifs n'aient pas encore été publiés, il a suivi la tendance générale. Il saisira l'occasion pour remercier les dizaines de milliers d'électeurs et d'électrices, notamment les jeunes, qui ont mis leur confiance sur lui et "qui ont ainsi traduit leur adhésion aux valeurs de progrès, de justice, de démocratie et de liberté" pour lesquels il se bat depuis dix ans à la tête du parti Ridja, "ce parti que cette élection confirme comme le premier parti politique de l'île, et même du pays", a-t-il souligné. "Je veux qu'ils sachent qu'avec eux et pour eux, je continuerai le combat pour lequel j'ai déjà consenti de grands services pour que ces projets deviennent une réalité de la vie de notre île et sa population", a-t-il lancé

à l'endroit des sympathisants à sa candidature. Et de dire aux partis et dirigeants politiques qui ont soutenu sa candidature que le combat commun qu'ils ont entamé ensemble est loin d'être fini.

S'agissant du déroulement de l'élection, le candidat du Ridja a dénoncé "certaines anomalies et irrégularités déjà constatées au premier tour" et

qui, selon lui, "ont été reconduites et aggravées au second". Il parlera, entre autres, de corruption des électeurs et même des présidents de bureaux de vote et des assesseurs et de mobilisation de faux électeurs qu'il qualifie de "faits de nature à fausser la décision de la souveraineté populaire".

Me Saïd Larifou a aussi souligné que

la situation qui prévaut actuellement dans le pays et particulièrement à Ndzuwani "interpelle chacun de nous", mais surtout ceux qui ont en charge des affaires de l'Etat : "Ils ont l'immense responsabilité de sauvegarder l'unité nationale et l'intégrité territoriale", a-t-il insisté avant d'ajouter que le Ridja n'acceptera pas que "le pays et notamment l'île de Ngazidja soit la victime expiatoire des incompétences et des incapacités des uns et des autres et devienne ainsi otage des forces qui jouent avec l'unité de la nation et l'intégrité territoriale du pays".

Le leader du Ridja a enfin déclaré que son parti n'acceptera pas que "les intérêts de l'île de Ngazidja soient sacrifiés" et "qu'il veillera avec une attention soutenue aux réponses que les autorités du pays et de l'île apporteront au quotidien de la population, aux problèmes sociaux notamment la cherté de la vie, les soins médicaux onéreux et le bas niveau de l'enseignement".



Le président Sambu reçoit les présidents élus de Ngazidja et de Mwali

Le président de l'Union s'est entretenu à Biet Salam jeudi après midi avec les présidents élus de Ngazidja et de Mwali, Mohamed Abdoulohab et Mohamed Ali saïd en présence du président de l'assemblée de l'Union. Les vice-présidents Idi Nadhoim et Iklilou Dhoinine participaient à cette première rencontre au palais de la présidence. Un communiqué publié à l'issue de cette rencontre rend hommage à la

communauté internationale pour l'appui apporté à l'organisation de l'élection et au "professionnalisme" de la Commission électorale indépendante. Les présidents élus ont "condamné l'attitude rebelle du colonel Mohamed Bacar qui persiste à se maintenir illégalement au pouvoir malgré la non tenue d'élections à Ndzuani et les nombreux appels de la communauté internationale et de l'Union africaine en particulier", précise le communiqué.

Ils sont "convenu de promouvoir la concertation et une cordiale collaboration entre les institutions de l'Union et des îles afin de mettre fin aux conflits de compétences et impulser le développement socio-économique des îles".

Le président Sambu a dû organiser cette rencontre hier puisqu'il ne pourra pas participer à l'investiture du président Aboulohab, samedi, en raison d'un déplacement au Ghana où il prendra part au sommet de l'Union



De g. à d. : Les présidents Sambu, Abdoulohab et M. A. Saïd

Communiqué du gouvernement de l'union après le départ de la délégation des pays de la région

Le Comité Ministériel des Pays de la Région vient d'effectuer une mission de travail en union des Comores le 24 juin 2007.

Le Comité conduit par Son Excellence la Ministre des Affaires Étrangères de la République d'Afrique du Sud était composé également de la Tanzanie, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et du Mozambique. L'objectif de cette mission était d'assurer le suivi de la Réunion du Comité qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, le 19 juin dernier, à

travers une visite à Anjouan pour s'enquérir de la disponibilité du Colonel Bacar à mettre en oeuvre ou pas les décisions prises par le Comité.

A la suite de sa visite à Anjouan, le Comité a fait part aux autorités de l'Union de son désir de réunir plus d'informations avant de pouvoir engager le Colonel Bacar dans le sens de la mise en oeuvre des décisions du Communiqué.

Le Comité a, en outre, informé les autorités de l'Union qu'il souhaitait inviter les deux parties comoriennes, en Afrique du Sud, pour parti-

ciper à des négociations afin de pouvoir aller de l'avant dans la mise en oeuvre du Communiqué du Cap. Cette décision prise par le Comité d'initier de nouvelles négociations va à l'encontre, de l'esprit et de la lettre du Communiqué du Cap qui "exigeaient des autorités anjouanaises qu'elles prennent immédiatement et inconditionnellement les mesures" contenues dans le Communiqué.

En outre, en ouvrant la voie à des négociations, dont les conclusions ne seraient certainement pas mises en oeuvre par les autorités anjou-

naises, le Comité risque de ramener le pays à la situation de 1997, retarder la tenue, à Anjouan, des élections libres et démocratiques tant sollicitées par le Gouvernement de l'Union et la population anjouanaise, prise en otage depuis des années, au risque de saper le parachèvement du processus électoral en cours.

Cette décision laisse présager, avec beaucoup d'inquiétude, des sérieuses difficultés pour l'équipe désignée par l'Union Africaine à trouver une solution rapide et durable à la crise comorienne.

Il convient, toutefois, de souligner que le Comité Ministériel ainsi que l'Union Africaine en général reconnaissent, sans équivoque, le caractère illégitime de Mohamed Bacar et de "son gouvernement" et que l'Union Africaine a admis, lors de la Réunion ministérielle du Cap, avoir épuisé toutes les voies pacifiques, dans sa recherche d'une solution définitive à la crise comorienne.

Par conséquent, le Gouvernement comorien :

- Exhorte le Comité Ministériel à faire respecter, de façon effective, les décisions du Communiqué du Cap, notamment à travers la tenue, dans l'île d'Anjouan et dans les meilleurs délais, d'élections libres, transparentes et sécurisées, afin de mettre fin de façon démocratique, au pouvoir illégitime du Colonel Bacar;

- Réitère également son engagement à la consolidation de l'unité et de l'intégrité de l'Union des Comores et ;

- S'oppose catégoriquement à toute démarche visant à ramener autour d'une même table de négociations, les autorités comoriennes et une équipe de rebelles qui s'est accaparée du pouvoir par les armes et dont les actes ont été condamnés, avec plus grande fermeté, par l'ensemble de la Communauté internationale et plus particulièrement l'Union Africaine.

A l'écoute du conseil

Le conseil des ministres s'est penché sur la situation à Anjouan et la suite de la réunion ministérielle du week-end dernier.

Le conseil a été informé officiellement par les ministres des Affaires Étrangères de l'Union africaine pour la tenue d'urgence le 28 juin 2007 du Conseil paix et sécurité en prélude à la Réunion des chefs d'Etat d'Accra du 1er au 3 juillet 2007 dont les Comores sont à l'ordre du jour.

Le ministre de l'Éducation nationale a fait part au conseil des préparatifs relatifs à l'organisation des examens de fin d'année. Le conseil s'est montré soucieux du sérieux qui entoure notre examen national pour renforcer sa crédibilité tant nationale qu'internationale et demande au ministre des Finances de prendre les dispositions nécessaires pour soutenir l'organisation des examens.

Le ministre a aussi informé le conseil de l'organisation de la 1ère Semaine olympique comorienne et la requête du Cosic pour un appui financier.

Le conseil approuve le soutien

prévu dans le budget de la Fête nationale et donne son accord quant à la participation des Comores aux jeux de Madagascar avec une révision plus réaliste de la participation des fédérations. Il a été jugé nécessaire de participer à la session ministérielle du 12 au 13 Août, compte tenu de l'importance de l'ordre du jour et l'organisation des jeux de 2010 aux Comores.

Le ministre en charge des élections a fait part au conseil de la déclaration officielle des résultats des élections des présidents des îles de Ngazidja et de Moili par la Cour constitutionnelle.

Le conseil félicite la population pour sa sagesse et la maturité affichée, durant la période électorale. Les félicitations vont aussi à l'endroit des nouveaux élus qui présentent une stabilité nécessaire pour le développement de nos îles.

Le ministre a informé le conseil que les cérémonies d'investiture se dérouleront le samedi pour Ngazidja et le dimanche pour Moili selon les programmes proposés.

Une rencontre des deux nouveaux présidents des îles et le président de l'Union est prévue cette semaine.

Le ministre de la promotion des investissements, de la micro-finance et de la coopération décentralisée a soumis une note relative au rattachement de certains services au ministère de tutelle.

Il s'agit du service des investissements, du service de la micro finance et du service de la coopération décentralisée.

Le conseil donne son accord de principe quant à la réorganisation administrative selon la nouvelle nomenclature et les différentes missions assignées. Une séance de travail est prévue avec les techniciens des différents départements concernés.

Le conseil a entendu le secrétaire général du ministère des investissements qui a présenté son rapport de la mission qu'il a effectué en Malaisie et les rencontres avec les responsables de la Malaisie, tels le président de l'Université islamique de Malaisie où 30 de nos étudiants poursuivent leurs études dans tous les aspects du développement.

Une proposition a été faite pour nous préparer à une convention de coopération entre les Comores et la Malaisie.

VENTE

La SOCOREC située à Irougoudjani vend sur autorisation de son client les articles en or suivants :

HARA - BIJOUX - TAJ

Pour tous renseignements
Téléphoner au 73 12 45

Le journaliste Elarif Minihadji a été libéré "J'ai été torturé et obligé à torturer mes compagnons de cellule"

Emprisonné avec deux enseignants soupçonnés être les instigateurs des manifestations contre Mohamed Bacar, le jour de l'arrivée de la délégation, Elarif affirme que les milices l'ont "obligé à torturer mes compagnons de cellule. Les armes braqués sur moi, ils nous ont ordonné de nous torturer à tour de rôle, à coup de ceintures, tout en chantant. J'ai dû frapper durement ces deux enseignants et ils ont fait de même sur mon dos, jusqu'à épuisement".

Le journaliste de la Radio Ngazidja et responsable de la communication de la Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (Fcdh), Elarif Minihadji, arrêté, à l'aéroport de Wani à Anjouan, depuis dimanche 24 juin, a été libéré mardi soir. Conduite, au port de Mutsamudu et enfermé dans une cellule, il est embarqué manu militari, dans le premier bateau "Hichma" en partance vers 23 heures pour Moroni, expulsé

et déclaré "persona non grata dans l'île".

Arrêté par les milices de Mohamed Bacar, le jour de l'arrivée la délégation ministérielle de l'Union africaine, le journaliste, a été accusé par les milices "de propager la charte des droits de l'homme dans l'île et le code électoral". Les milices m'ont "reproché de mener des enquêtes sur les violations des droits de l'homme dans l'île".

Emprisonné au camp militaire de

Wani pendant trois jours, Elarif dit "avoir reçu des coups de poings et des coups de ceinture sur le dos pendant plus de deux heures de la part de cinq militaires". Muni de sa carte N°004 de membre de la Fondation comorienne des droits de l'homme, Elarif, affirme que les milices lui lançaient : "la loi et les droits, c'est pas pour nous" ou "allez défendre la démocratie et la liberté ailleurs" ou encore "laissez Anjouan aux anjouanais".



Emprisonné avec deux enseignants soupçonnés être les instigateurs des manifestations contre Mohamed Bacar, le jour de l'arrivée de la délégation, Elarif affirme que les milices

m'ont "obligé à torturer mes compagnons de cellule. Les armes braqués sur moi, ils nous ont ordonné de nous torturer à tour de rôle, à coup de ceintures, tout en chantant. J'ai dû frapper durement ces deux enseignants et ils ont fait de même sur mon dos, jusqu'à épuisement".

Pénurie de riz La prochaine cargaison vers la mi-juillet

Le reste de riz de la dernière cargaison de l'Onicor serait "caché" par certains commerçants véreux qui se préparent à une éventuelle hausse de prix de la prochaine cargaison. Selon le ministère de l'économie des initiatives visant à démanteler ces réseaux "seront engagées" dans les jours qui viennent.

La prochaine cargaison de riz populaire, prévue pour être à Moroni le 27 juin dernier, accusera du retard. Les responsables de l'Office national d'importation et de commercialisation de riz (Onicor), ayant en charge, comme son nom l'indique, de l'importation et de la commercialisation de cette denrée de première nécessité, se trouvent confrontés à sérieux dilemme. La Banque pour l'industrie et le commerce (Bic), l'unique institution bancaire qui a toujours facilité les transactions commerciales de l'Office aurait refusé, cette fois-ci, d'ouvrir "la ligne de crédit" habituelle. Une disgrâce intervenue à un moment très délicat : "Nous nous trouvons en été, la célébration des mariages coutumiers à Ngazidja a déjà commencé, pendant que le riz populaire a disparu dans les magasins". Cela serait un coup dur pour ceux qui ne se sont pas approvisionnés à l'avance pour cette occasion synonyme de grands festins. Sans compter le fait que trois comoriens sur quatre consomment tous les jours du riz.

Cependant, les responsables de l'Onicor ne désarment pas. Ils ont cherché et obtenu ailleurs d'autres moyens susceptibles de contourner l'obstacle. "L'important, c'est de par-

venir à s'approvisionner en riz ordinaire", disent des agents de l'Onicor. A en croire le directeur de cabinet au ministère de l'Economie, "cette prochaine cargaison se trouvera à Moroni avant mi-juillet". En attendant, et cela fait à peine deux semaines, une commande de dépannage d'environ 3000 tonnes de riz en provenance d'Afrique de l'Est est arrivée à Moroni. Ce qui a permis de réduire sensiblement les longues files indiennes que l'on voyait dans certains magasins qui vendaient de riz. Certes, pour ce dépannage, le

prix du sac à 15000 francs paraît excessif par rapport à ce que plus d'un attendaient : "C'est normal, car c'est du riz blanc, avec moins ou presque pas de brisure, donc de meilleure qualité", dira le directeur de cabinet au ministère de l'Economie, Saïd Ahamada Youssouf.

Selon certaines informations, le reste de riz de la dernière cargaison de l'Onicor serait "caché" par certains commerçants véreux qui se préparent à une éventuelle hausse de prix de la

Toutefois, des initiatives visant à démanteler ces réseaux "seront engagées" dans les jours qui viennent. Selon des responsables du ministère de l'Economie, "le gouvernement de Ngazidja qui a la prérogative de contrôle de prix est disposé à coopérer avec le ministère de l'Economie de l'Union en mettant en place une équipe capable à limiter l'hémorragie", a laissé entendre Saïd Ahamada Youssouf.

Elarif, possède des hématomes sur son dos, sur son visage trahit la fatigue et l'épuisement. A la gare de Volo-volo, où il attendait une voiture pour rentrer chez lui à Mitsamiouli, dans le nord de la Grande-comore, il dit, après dix minutes de silence : " je garderai à vie le souvenir de cette grave humiliation de leader de la fondation comorienne des droits de l'homme, torturant des enseignants. Cette torture est plus immorale, plus inhumaine que des blessures physiques".

AAA

Kaiva

Al-Watwan 1000

A l'occasion de la célébration de la parution de son millième numéro, le journal Al-Watwan organise un concours de journalistes en herbe ouvert à tous les étudiants comoriens de 18 à 25 ans où qu'ils soient sur le thème :

"Crise séparatiste : dix ans de négociations, comment s'en sortir?"

Les candidats auront jusqu'au jeudi 5 juillet à midi pour déposer leurs articles au siège du journal Al-watwan ou les envoyer à l'adresse email :

alwatwan.hebdo@yahoo.fr

Le courrier doit porter la mention "Concours Al-Watwan millième

numéro".

Longueur du texte : Une page A4 (dactylographiée), Times new Roman de corps 12.

A l'occasion de la célébration de la parution de son millième numéro, votre journal organise la semaine prochaine une série d'activités culturelles et commerciales pour marquer cet important événement pour l'information et les médias aux Comores/

Au programme :

Cérémonie inaugurale, journées portes ouvertes, conférences débats, concert de musique, visite du siège et connexion internet gratuite toute la journée du 6 juillet.

(Pour de plus amples informations, téléphonez au 73.44.48)

Les trois gagnants seront connus le 8 juillet lors du concert qu'organise le journal à l'occasion de cette célébration.

Premier prix : Un billet aller-retour par avion entre deux îles de l'archipel (Grande-Comore, Anjouan et Mohéli) et un abonnement annuel du journal
Deuxième prix : Un abonnement annuel du journal
Troisième prix : Un abonnement semestriel du journal